

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 16 décembre 2020 fixant le nombre d'emplois offerts au concours national d'agrégation 2020-2021 pour le recrutement de professeurs des universités de droit privé et sciences criminelles

NOR : *ESRH2034431A*

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 16 décembre 2020, les postes offerts au concours national d'agrégation pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion sont au nombre de 16 en droit privé et sciences criminelles.